

# Agreste Données

# Midi-Pyrénées



Numéro 57 – septembre 2011

recensement  
agricole  
2010

## Premières tendances

### Une région qui compte

- 1<sup>re</sup> région pour les brebis nourrices
- 1<sup>re</sup> pour les brebis laitières
- 2<sup>e</sup> pour les canards gras et à gaver après Aquitaine
- 2<sup>e</sup> pour la SAU après Centre
- 3<sup>e</sup> pour les terres labourables après Centre et Pays de la Loire
- 4<sup>e</sup> pour les vaches nourrices après Auvergne, Limousin et Bourgogne

### 2<sup>e</sup> région pour les exploitations en agriculture biologique

- 2 150 exploitations engagées
- 1 850 exploitations en conversion

### Une exploitation sur quatre en signes officiels de qualité

- 4 000 en Label Rouge
- 3 600 en AOC - AOP
- 3 400 en IGP

## Midi-Pyrénées, première région agricole par le nombre d'exploitations

En 2010, avec 47 600 exploitations agricoles et 2,3 millions d'hectares de surface agricole utilisée (SAU), la région Midi-Pyrénées représente près de 10 % du nombre d'exploitations et 8 % de la SAU de France métropolitaine. Cependant, elle ne contribue que pour 6 % à la production brute standard (PBS) nationale. Depuis le recensement agricole de 2000, Midi-Pyrénées a perdu 3 % de sa SAU, évolution équivalente à celle de France métropolitaine. Cette disparition s'explique notamment par l'urbanisation et par la déprise agricole.

Dans le même temps, la région a perdu 21 % de ses exploitations (19 % pour les moyennes et grandes), alors que plus de 25 % ont disparu à l'échelon national. La SAU moyenne des exploitations de Midi-Pyrénées a ainsi augmenté

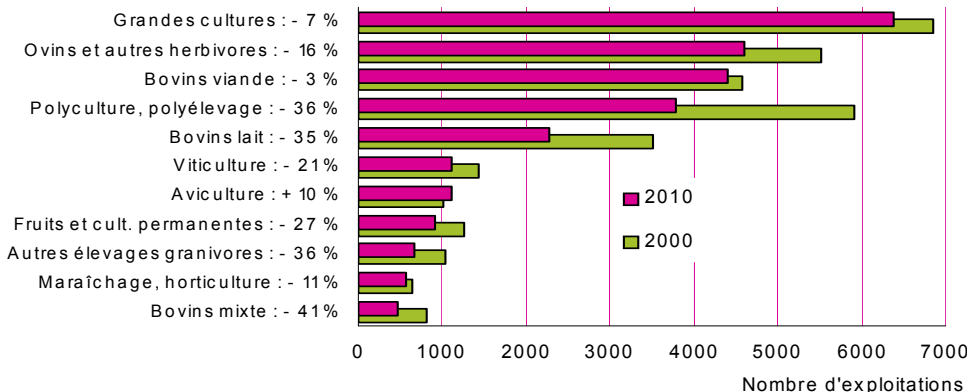
de 9 ha pour atteindre 48 ha. L'écart s'est creusé avec la SAU nationale (55 ha en moyenne, 13 de plus qu'en 2000).

Les moyennes et grandes exploitations représentent 55 % des exploitations, occupent 87 % du territoire agricole utilisé et assurent la quasi-totalité (94 %) de la production brute standard de la région. Leur SAU moyenne est de 108 ha pour les grandes et 60 ha pour les moyennes. Les petites exploitations exploitent quant à elles 14 ha en moyenne.

Midi-Pyrénées demeure une région d'élevage avec, comme en 2000, 46 % des exploitations spécialisées dans les productions animales et, malgré leur diminution importante de six points, encore 14 % en polyculture et polyélevage.

## Concentration des productions dans toutes les orientations

Orientations des exploitations de Midi-Pyrénées



Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010



### En dix ans, l'emploi agricole a baissé de 24 %

#### Répartition du travail dans les exploitations agricoles

- les chefs et coexploitants : 68 %
- les autres actifs familiaux : 14,5 %
- les salariés permanents : 7,5 %
- la main-d'œuvre occasionnelle et saisonnière : 8,5 %
- les entreprises de travaux agricoles et les CUMA : 1,5 %

Les 47 600 exploitations agricoles de Midi-Pyrénées restent des entreprises familiales que dirigent 56 600 chefs et coexploitants, avec l'aide permanente de 27 300 autres personnes qui leur sont, pour les trois quarts, apparentées. Cet effectif total de 83 900 personnes représente, en équivalent temps plein, 54 900 unités de travail annuel (UTA). D'autres travailleurs viennent en renfort lors de pics d'activité, notamment saisonniers.

La main-d'œuvre occasionnelle fournit ainsi 5 100 UTA, dont 1 900 (37 %) mobilisées par l'arboriculture fruitière de Tarn-et-Garonne.

Les employés des entreprises de travaux agricoles apportent 800 UTA

une fois sur quatre utilisées par les céréaliers de la Haute-Garonne.

Les exploitants individuels emploient en moyenne 0,9 UTA, contre 2,9 pour les GAEC et 2,1 pour les EARL.

Bien que les petites exploitations soient numériquement majoritaires (45 %), leur contribution au vivier d'emploi régional agricole se limite à 21 % du nombre total d'UTA. Les grandes exploitations, au contraire minoritaires (18 %), utilisent 38 % des UTA totales et 71 % du travail réalisé par la main-d'œuvre non familiale. Les exploitations spécialisées en élevage représentent 49 % de l'emploi agricole et 55 % de l'emploi familial.

En Midi-Pyrénées, un exploitant sur quatre est une femme.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons communales, nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010

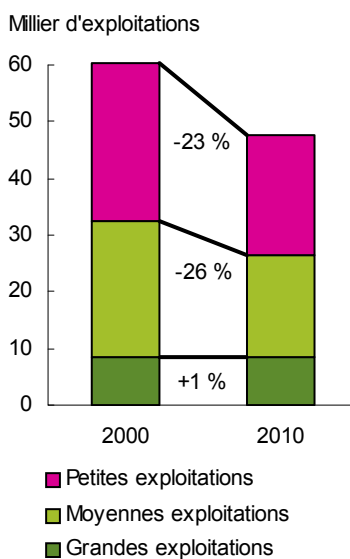
■ Prochainement les publications Agreste Midi-Pyrénées :  
- un mémento  
- des analyses régionales et départementales sur de nombreux thèmes

■ Prochainement sur internet par commune :  
Cartographie interactive  
Données de cadrage  
Données détaillées

■ Suivez l'actualité du recensement sur :  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
et sur  
[www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr)

#### Poursuite de l'agrandissement des exploitations

- 21 % d'exploitations

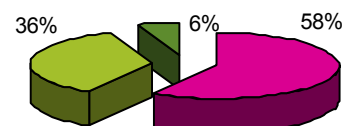


Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

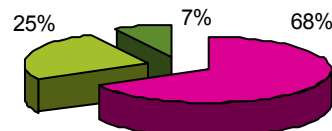
#### Une main-d'œuvre essentiellement familiale

Composition de la population d'actifs permanents

En 2000 : 118 000 actifs



En 2010 : 84 000 actifs



■ Chefs d'exploitation et coexploitants  
■ Autres actifs familiaux  
■ Salariés permanents non familiaux

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

En moyenne, une forme sociétaire (GAEC, EARL, autres) utilise 2,7 fois plus d'emploi qu'un exploitant individuel.

Les exploitations moyennes et grandes occupent 65 % de la main-d'œuvre permanente et génèrent 79 % de l'emploi total.

## Une exploitation sur cinq en circuit court

En 2010, 6 % des exploitations agricoles transforment elles-mêmes tout ou partie de leur production. En dix ans, leur effectif est passé de 4 800 à 3 000 (dont près du tiers pour la seule production de vin). Les orientations de production les plus impliquées dans la transformation des produits de la ferme sont la viticulture (deux exploitations sur cinq vinifient en cave particulière, la leur ou celle d'un autre), les élevages porcins (13 %), avicoles (13 %) et l'arboriculture (12 %).

L'activité de transformation se conclut par la commercialisation via un circuit court pour 2 500 d'entre elles, soit 83 %. Il prend la forme de vente directe au consommateur ou de vente à un seul intermédiaire : commerce de détail, restaurant...

La quasi-totalité (94 %) des exploitations fabriquant à la ferme d'autres produits que le vin ont recours à un

circuit court.

En revanche les vignerons sont moins concernés par ce mode de commercialisation. Trois sur cinq le pratiquent (sept sur dix s'ils sont spécialisés dans l'orientation viticulture).

Des 44 600 autres exploitations qui ne font pas de transformation à la ferme, 6 500 (15 %) commercialisent en circuit court, notamment les horticulteurs (80 %) et les producteurs de légumes (76 %). Dans ces deux spécialités, les agriculteurs sont d'autant plus présents dans les circuits courts que leur exploitation est de petite taille.

Au total, l'effectif des exploitations agricoles pratiquant ces formes de commercialisation est passé de 8 300 à 9 000 en dix ans. Cette augmentation est notable, tant en effectif (+ 8 %) qu'en part relative : 19 %, cinq points de plus qu'en 2000.

### Transformation à la ferme

Moins d'une exploitation sur dix transforme à la ferme :

- 3 % des petites
- 7 % des moyennes
- 12 % des grandes

### Circuits courts

Une exploitation sur cinq utilise un circuit court :

- 15 % des petites
- 21 % des moyennes
- 24 % des grandes

### Transformation et circuits courts génèrent 1,3 UTA en plus

Nombre moyen d'UTA par exploitation		Transformation	
		Oui	Non
Circuit court	Oui	2,4	1,6
	Non	1,9	1,1

## Les exploitations individuelles encore dominantes

La part des exploitations individuelles diminue mais ce statut reste très dominant (trois cas sur quatre). Il est adopté par presque toutes les petites exploitations, dont le chef a en moyenne 57 ans. Pour les moyennes et grandes exploitations, la situation est très différente avec 60 % de statuts individuels et un âge moyen de 48 ans.

Entre 2000 et 2010, la proportion des EARL passe de 7 % à 12 %.

Le choix du statut est très lié à

l'orientation technico-économique : les exploitations laitières sont une fois sur quatre des GAEC, alors que très peu de céréaliers prennent cette option.

La production agricole régionale provient pour moitié des exploitations individuelles et des EARL unipersonnelles mais la production moyenne des premières n'est que de 35 000 € contre 125 000 € pour les secondes.

### Prééminence du statut

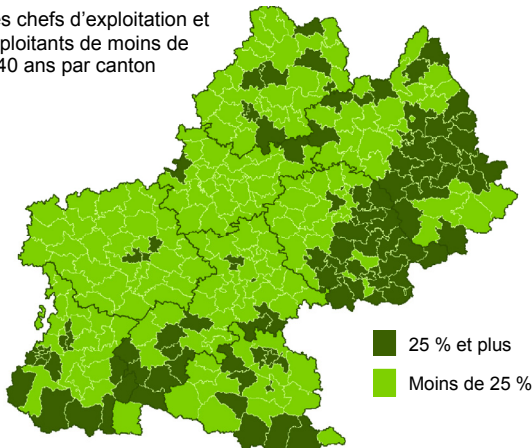
individuel, 76 % des exploitations :

- 96 % pour les petites exploitations
- 60 % pour les moyennes et les grandes

**Production brute standard** moyenne des EARL 4 fois supérieure à celle des exploitations individuelles.

### Les éleveurs plus jeunes

Part des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans par canton

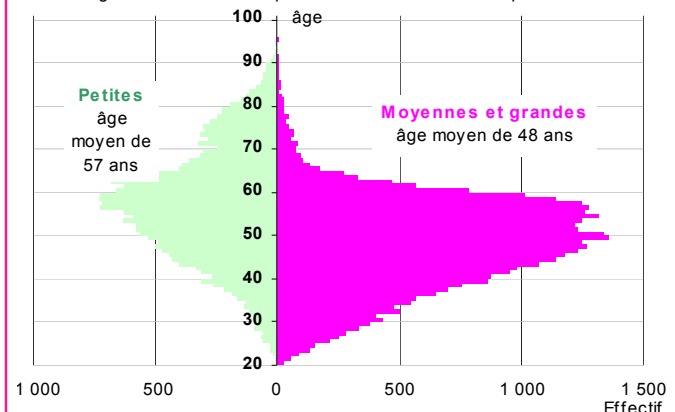


Champ des moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Chefs des petites exploitations plus âgés

Age des chefs et coexploitants selon la taille de l'exploitation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Surface moyenne, 48 hectares par exploitation

		Ensemble des exploitations				Moyennes et grandes exploitations			
		Midi-Pyrénées		France métropolitaine		Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
		2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %
Exploitations agricoles	millier	47,6	- 21,0	490	- 26	26,3	- 19,1	312	- 19
Chefs et coexploitants	millier de personnes	56,6	- 18,0	604	- 21	35,0	- 14,8	423	- 13
Salariés permanents hors famille	millier de personnes	6,2	- 7,6	155	- 6	5,8	- 7,2	148	- 5
Travail agricole	millier d'UTA	60,8	- 24,4	751	- 22	47,9	- 23,4	651	- 20
Superficie agricole utilisée	millier d'hectares	2 291,5	- 3,0	26 961	- 3	1 991,4	- 1,7	25 096	- 2
Surfaces toujours en herbe	millier d'hectares	622,1	- 7,0	7 634	- 8	495,5	- 4,7	6 594	- 5
Terres labourables	millier d'hectares	1 614,4	- 0,8	18 329	- 0,5	1 443,3	- 0,1	17 558	=
Effectif de vaches laitières	millier de têtes	138,4	- 22,7	3 717	- 11	137,5	- 22,4	3 700	- 11
Effectif de vaches nourrices	millier de têtes	455,2	- 9,7	4 100	- 5	397,1	- 4,7	3 784	- 1
Effectif de brebis laitières	millier de têtes	697,6	+ 0,4	1 387	+ 0,6	693,9	+ 0,3	1 354	+ 1
Effectif de brebis nourrices	millier de têtes	679,6	- 21,4	4 143	- 20	608,3	- 20,1	3 466	- 17
Effectif de canards gras ou à gaver	millier de têtes	3 346,2	+ 44,0	13 539	+ 43	3 318,0	+ 47,6	13 382	+ 46

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

\* évolution entre 2000 et 2010

## Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une **activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales, soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif.

- elle **atteint une certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production atteignant un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa **gestion courante est indépendante de toute autre unité**. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les **actifs familiaux** comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille du

chef d'exploitation et des coexploitants, dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation.

Les **salariés permanents** occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les **salariés saisonniers** ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un

potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les formes juridiques :

GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

■ Signes officiels de qualité :

AOC : appellation d'origine contrôlée

AOP : appellation d'origine protégée

IGP : indication géographique protégée

## Agreste : la statistique agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées

Service Régional de l'Information Statistique Économique et Territoriale

Cité administrative Bât. E - Bd Armand Duportal - 31074 Toulouse Cédex Tél : 05 61 10 61 56

Mél : srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

■ Directeur régional : Michel SALLENAVE

■ Directrice de la publication : Paula FERNANDES

■ Rédactrice en chef : Dominique AYMARD

■ Composition : Dany GAYRAUD

■ Impression : SSP Toulouse

■ Dépôt légal : à parution

■ ISSN : 0246-1803

■ © Agreste 2011

recensement  
agricole  
2010